VHBL AFSM
Verein für die höhere Berufsbildung der Lokomotivführerinnen und Lokomotivführer
Association pour la formation professionnelle supérieure des mécaniciennes et mécaniciens de locomotive
Associazione per la formazione professionale superiore dei macchinisti e macchiniste

Examen professionnel fédéral de mécanicienne et de mécanicien de locomotive.

Guide concernant l'examen.

Version 6.1

© MOB

Table des matières.

- Indroduction — Pages 3-4
- Aperçu du déroulement de l'examen — Pages 6-7
- Instructions générales — Pages 8-13
- Recommandations — Page 14
- 1 Obtenir une vue d'ensemble — Pages 15-16
- 2 Contrôle de disposition — Pages 17-18
- 3 Grilles de compétences — Pages 19-24
- 4 Exercice pratique/Aperçu global — Pages 25-28
- 5 Rapport de réflexion — Pages 29-33
- 6 Entretien professionnel — Pages 34-38

Les mécaniciens de locomotive sont capables…

… d'analyser régulièrement leurs expériences, compétences et attitudes afin d'améliorer leur propre savoir empirique grâce aux connaissances ainsi acquises.
(Source: directive relative au règlement d'examen de mécanicienne/mécanicien de locomotive avec brevet fédéral)

- Ils peuvent en apporter la preuve dans le cadre de l'examen professionnel fédéral de mécanicienne et de mécanicien de locomotive.
- L'épreuve, ainsi que la partie orale qui a lieu ensuite, reposent sur le rapport de réflexion.
- Le présent guide propose une possible méthodologie pour la rédaction de votre rapport de réflexion.

Remarque importante

L'examen professionnel fédéral de mécanicienne et de mécanicien de locomotive est un examen indépendant organisé par l'association responsable VHBL-AFSM. Celle-ci traite les résultats d'examen de manière confidentielle et ne transmet aucune information à ce sujet, ni aux entreprises ferroviaires (employeurs), ni à l'OFT.

Les trois objectifs du présent guide.

1. Vous proposer une méthodologie pour la rédaction du rapport de réflexion sur votre pratique personnelle de la profession, qui correspond à la première épreuve.
2. Vous présenter plus en détail les instruments que sont le contrôle de disposition, les grilles de compétences et les exercices pratiques/aperçus globaux.
3. Vous fournir une vue d'ensemble de l'environnement d'examen virtuel sur Konvink.

Remarque importante

Ce guide s'adresse en premier lieu aux candidates et candidats à l'examen professionnel fédéral de mécanicienne et de mécanicien de locomotive. Certains éléments d'information se trouvent sur la plateforme en ligne Konvink et sont accessibles uniquement aux candidates et candidats admis à l'examen.

Ce guide fournit néanmoins un aperçu du déroulement et des composantes de l'examen à toute personne intéressée.

A noter.

- Le présent document vous propose une méthodologie appropriée pour le traitement de la première épreuve. Les indications qu'il contient sont dès lors fournies à titre de recommandation. **Vous pouvez bien entendu adapter cette méthodologie selon vos propres besoins.**
- Il vous est conseillé d'organiser votre travail avec le contrôle de disposition, les grilles de compétences, les exercices pratiques/aperçus globaux et le rapport de réflexion de sorte que ces instruments vous soient personnellement d'une utilité maximale.
- **Délais:** **tous les délais** qui vous concernent en lien avec **l'examen** sont précisés **dans les instructions**, que vous avez reçues ou allez recevoir par courrier postal avec l'admission à l'examen.

Aperçu du déroulement de l'examen.

Pendant la «phase 1»

Contrôle de disposition
Réflexion sur l'attitude et la motivation professionnelles

Grilles de compétences
Evaluation des compétences opérationnelles et des aptitudes professionnelles et réflexion

Exercices pratiques avec aperçus globaux
Consignation des expériences concrètes, réflexions et conclusions tirées

1re épreuve: partie écrite

Pendant la «phase 2»

Compilation des résultats et rédaction du rapport de réflexion

Rapport de réflexion
Résultats, conclusions, mesures, etc. issus du contrôle de disposition, des grilles de compétences et des aperçus globaux

Envoi du rapport de réflexion au secrétariat d'examen à la date fixée

45 minutes le jour de l'examen

2e épreuve: partie orale

Présentation du rapport de réflexion
Présentation synthétique et structurée des connaissances, capacités et expériences acquises

Application active
Réponse aux questions sur le rapport; résolution de situations critiques en matière de succès et de mini-cas

Réflexion lors de l'entretien professionnel
Réponse aux questions sur les enseignements tirés du contrôle de disposition et des grilles de compétences

Aperçu du déroulement de l'examen selon les différentes phases.

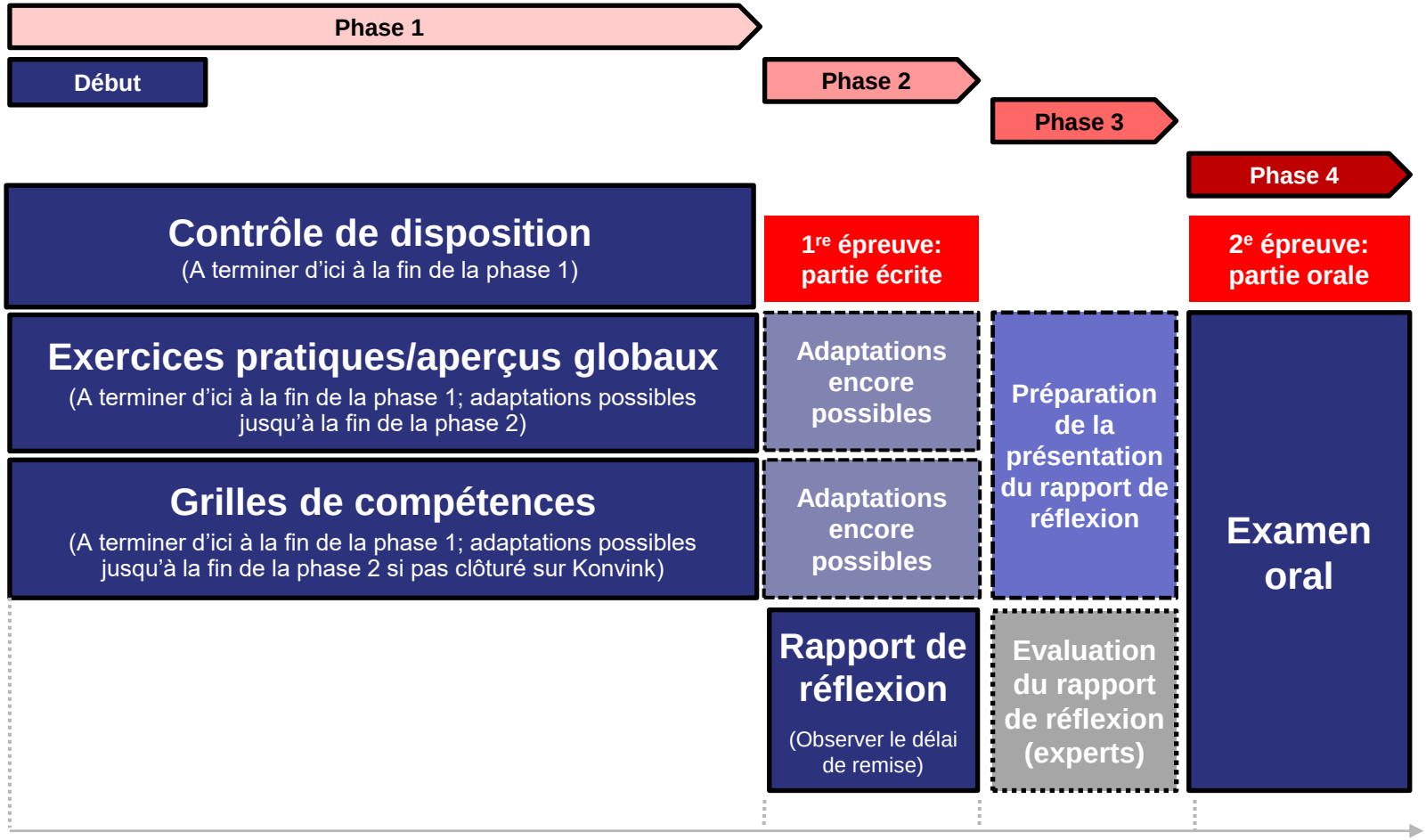

Démarrage, selon admission à l'examen et instructions relatives à l'examen

Durée «phase 1»: 3 mois environ

Durée «phase 2»: 5-6 semaines env.

Durée «phase 3»: env. 5-6 mois

Durée «phase 4»: selon programme d'examen

L'examen professionnel contrôle vos aptitudes, vos expériences et votre capacité de réflexion.

Chaque épreuve y contribue concrètement:

1re épreuve: cette épreuve vous permet de documenter vos expériences, compétences et attitudes au moyen des instruments d'examen, de les remettre en question et de mener une réflexion à ce sujet.

Vos principaux enseignements et résultats alimenteront ensuite votre rapport de réflexion.

2e épreuve: elle vous permet d'exposer les conclusions tirées des résultats de la première épreuve. En outre, des «situations critiques en matière de succès» et des «mini-cas» vous amènent à démontrer que vous pouvez agir de manière compétente dans des situations délicates similaires et que vous êtes capable d'identifier les erreurs tout en en tirant des enseignements.

Qu’entend-on par «capacité de réflexion»?

- Par «capacité de réflexion», on entend la capacité à faire preuve d’une remise en question critique de ses propres actions et modes de pensée, pour ensuite vérifier s’ils correspondent aux exigences requises.
- Capacité de réflexion et expériences vont de pair. Toute personne apte et disposée à réfléchir aux situations vécues peut utiliser à son profit les expériences réalisées, que ce soit dans le contexte professionnel ou privé.
- Quiconque est disposé à faire preuve d’une remise en question critique de situations vécues est en mesure de définir des solutions de remplacement et de poursuivre alors son développement.
- L’application active des expériences réalisées dans le quotidien permet de tirer profit de ces expériences.

Qu’entend-on par «réflexion»?

- Cela consiste à réfléchir sur moi-même (examen, comparaison, questionnement, réflexion).
- Lors de l’autoréflexion, il peut être utile de recourir à la méthode affirmation/point de départ – conclusions – conséquence.

Cette méthode est souvent appliquée à l’écrit. L’affirmation/le point de départ se réfère à la situation initiale. Cette situation réelle doit être «mesurable» et reposer sur des faits, non pas sur des hypothèses. Les conclusions permettent de déterminer les raisons de l’affirmation et les conséquences consistent à définir les alternatives qui permettront d’éviter une situation identique ou semblable.

Qu’entend-on par «enseignements»?

- Vous rencontrerez le terme «enseignements» par exemple dans les aperçus globaux, en faisant état de votre pratique.
- Il s’agit de vous concentrer sur les aspects que vous avez bien su gérer lors d’un événement, dans une situation professionnelle, etc., mais aussi sur les points que vous n’avez pas su gérer et dont vous retirez un enseignement personnel.

Conseils généraux pour la rédaction du rapport de réflexion (1/2).

- Commencez par vous faire un aperçu des différents éléments à disposition et explorer l'environnement d'examen.
- Attelez-vous ensuite sans tarder au traitement des différents instruments (contrôle de disposition, grilles de compétences, exercices pratiques/aperçus globaux).
- Traitez les instruments de façon régulière sur toute la période qui vous est impartie pour la première épreuve. Vous pourrez ainsi consigner les éventuelles évolutions et vous éviter de travailler dans l'urgence. Travaillez sur les instruments en continu, pendant toute la durée de l'épreuve.
- Renoncez à l'utilisation d'abréviations, en particulier si elles sont spécifiques à des entreprises.
- Analysez les résultats et menez une réflexion dès le traitement des différents instruments. Dans l'idéal, prenez des notes dès que des conclusions intéressantes pour votre rapport de réflexion vous viennent à l'esprit.

Conseils généraux pour la rédaction du rapport de réflexion (2/2).

- Efforcez-vous d'établir en permanence des liens avec votre pratique professionnelle de mécanicien-ne de locomotive (PAS avec d'éventuelles autres fonctions telles que formateur, etc.). Peut-être pourrez-vous mettre en œuvre certains enseignements directement dans votre quotidien professionnel ou les observer plus avant. Tous ces éléments vous fourniront de la matière pour votre rapport de réflexion.
- Notez que l'examen professionnel fédéral de mécanicienne et de mécanicien de locomotive n'est PAS un examen de l'OFT. Evitez par conséquent de vous focaliser sur les contenus des prescriptions souveraines.
- Vous devez toujours pouvoir expliquer pourquoi vous exécutez vos actions précisément de cette manière. Ainsi, il ne s'agit pas de vous référer au chiffre X.XY des prescriptions souveraines, mais de justifier telle ou telle action par le fait qu'elle vous permet, par exemple, de contrôler l'efficacité des freins.
- L'objectif n'est pas d'afficher une image de vous-même aussi parfaite que possible, mais de démontrer votre aptitude à la réflexion autocritique et votre capacité à en déduire des mesures.
- Un traitement continu des instruments facilitera grandement la rédaction de votre rapport et vous n'aurez plus guère à faire pour vous préparer à l'épreuve orale.

Dans toutes les épreuves*, évitez de vous référer directement aux PCT.

Rapport direct avec les PCT	Autoréflexion
Connaissances des véhicules (PCT R 300.13, ch. 2.5.3) Si le mécanicien de locomotive n'a plus conduit un type de locomotive pendant 5 ans consécutivement ou s'il n'a jamais conduit un véhicule moteur de type similaire, ses connaissances sont considérées comme insuffisantes et doivent être rafraîchies.	**Connaissances des véhicules** Si, pendant la préparation du service, je constate que je n'ai plus conduit depuis un certain temps un véhicule qui m'est assigné, je me familiarise avec ses spécificités sur la base des prescriptions. Je prête particulièrement attention aux différences par rapport aux véhicules que je conduis habituellement, notamment: - … - …
Comportement (PCT R 300.3, ch. 8.3) Le bon comportement des personnes participant à la communication contribue à éviter les malentendus et les accidents; elle revêt donc une extrême importance pour la sécurité.	**Comportement** Une bonne communication entre les participants est essentielle. L'expérience m'a amené-e à constater qu'un trafic radio de mauvaise qualité nuit à la sécurité. En [prêtant attention à…/utilisant…], je peux améliorer la communication, et donc la sécurité. …

* Rapport de réflexion et annexes (grilles de compétences, aperçus globaux), ainsi qu'épreuve orale et présentation

Recommandation pour la rédaction du rapport de réflexion.

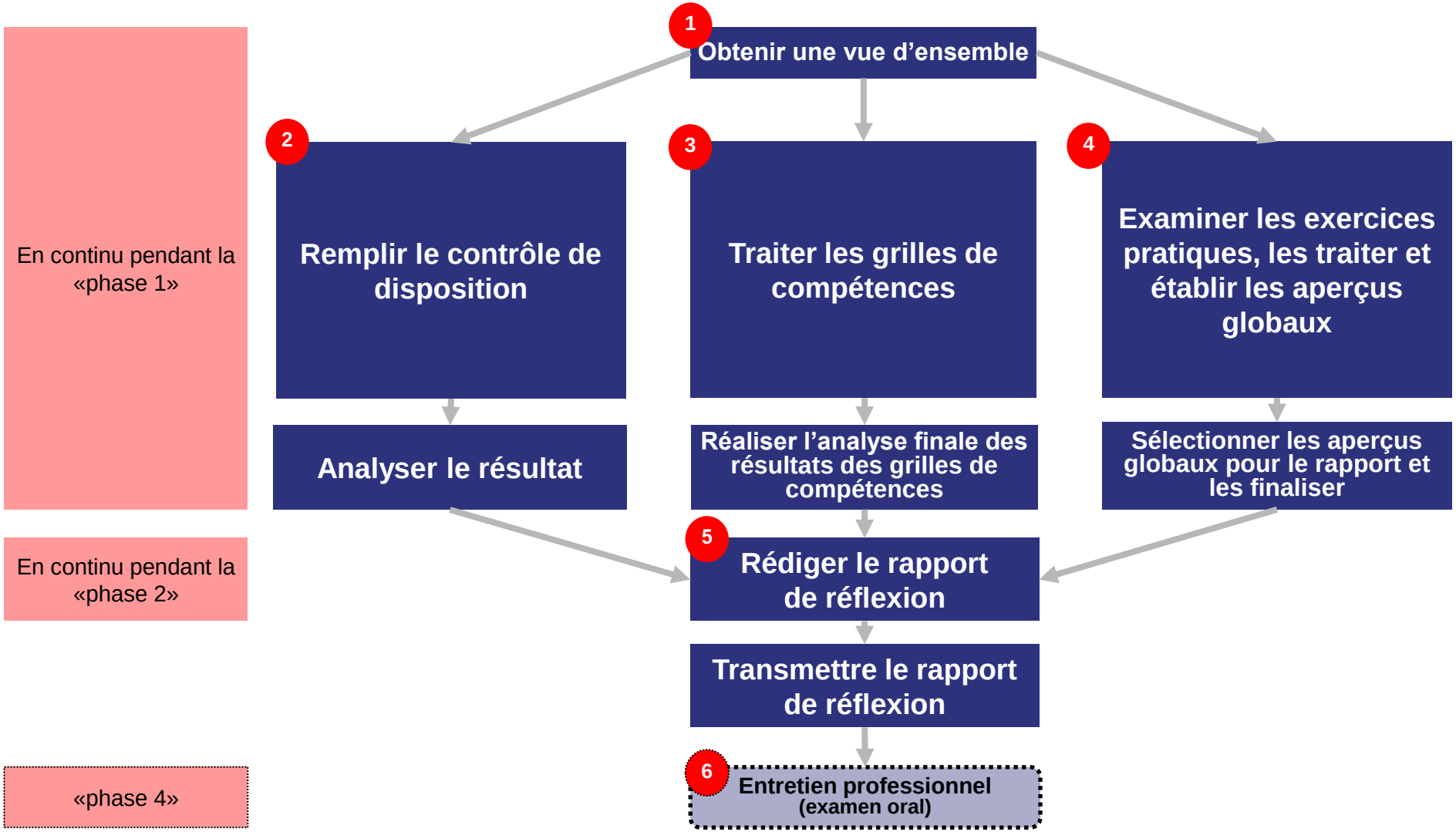

1 Obtenir une vue d'ensemble: structure de l'environnement d'examen sur Konvink.

Temps nécessaire: env. 2 à 4 h

Dashboard

VHBL AFSM — Zum Inhalt →

Mon environnement d'examen

Structure de Konvink
Informations sur la structure et l'utilisation de l'environnement d'examen

Informations
Dates d'examen, directives, etc.

Documents de base
Règlement d'examen et directive y relative, profil de qualification, etc. à télécharger

Mon portefeuille personnel

- **Exercices pratiques** — Tous les exercices pratiques à télécharger
- **Mes aperçus globaux** — Tous vos aperçus globaux (publiés et privés), visibles par vous uniquement
- **Mes grilles de compétences** — Toutes les grilles de compétences, à traiter en ligne et à documenter
- **Mon contrôle de disposition** — Informations sur l'accès au contrôle de disposition

Tous les aperçus globaux
Présentations des aperçus globaux publiés par les autres candidat-e-s et par vous-même

1 Obtenir une vue d'ensemble: premier aperçu des instruments.

- Contrôle de disposition:
  - Le contrôle de disposition est à réaliser en ligne. L'accès est expliqué dans les instructions fournies à toutes les candidates et tous les candidats à l'examen. Le contrôle de disposition est évalué automatiquement une fois traité.
- Grilles de compétences:
  - Faites-vous un aperçu des domaines de compétences opérationnelles pour lesquels des grilles de compétences sont proposées.
  - Parcourez quelques grilles afin de vous familiariser avec cet instrument.
- Exercices pratiques:
  - Faites-vous un aperçu des thèmes et activités pour lesquels des exercices pratiques sont disponibles.

Retour à l'aperçu

Temps nécessaire: env. 2 à 4 h

2 Contrôle de disposition.

Objectif et conditions-cadres

- Mettre en lumière les attitudes et dispositions qui régissent vos actions dans votre quotidien de travail.
- Vous devez remplir le contrôle de disposition une fois, en lien avec l'examen professionnel (première épreuve, phase 1).

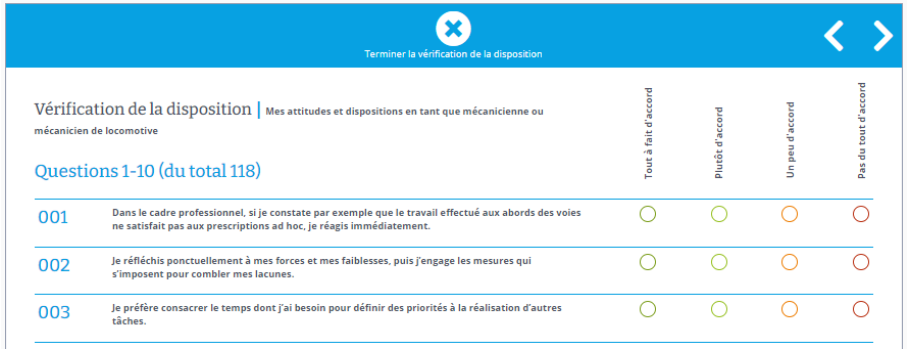

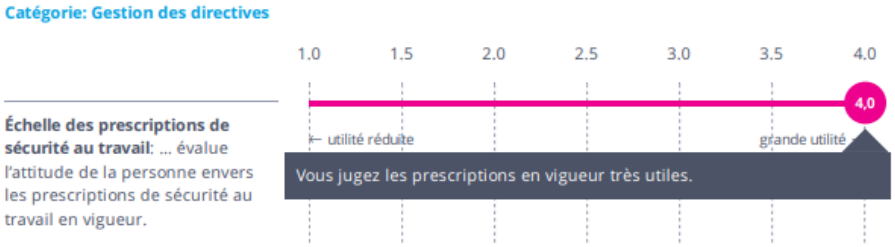

2 Conseils pour le traitement du contrôle de disposition.

- Remplissez le contrôle de disposition au début de la première épreuve (phase 1).
- Remplissez le contrôle de disposition de manière sincère et essayez de répondre aux affirmations de façon prompte et spontanée. Il ne s’agit pas de vous présenter sous votre meilleur jour, mais de disposer d’une base essentielle pour le rapport de réflexion ainsi que pour la discussion prévue lors de l’épreuve orale.
- **Attention:** dans le cadre de l’examen professionnel, l’objectif est d’évaluer non pas le résultat de votre contrôle de disposition, mais votre capacité à tirer des enseignements des résultats et à remettre en question vos dispositions et attitudes de façon critique, en énonçant des arguments.

Retour à l’aperçu

Temps nécessaire: env. 10-15 h

3 Grilles de compétences.

Objectif

- Permettre une évaluation – sincère et basée sur des critères concrets – des propres compétences opérationnelles liées à la profession.
- Documenter l'acquisition des compétences et la rendre ainsi tangible. Il convient d'éviter de citer des prescriptions souveraines.

Conditions-cadres

- En vue de la rédaction du rapport de réflexion, vous devrez compléter au minimum 8 grilles de compétences (7 grilles générales + au moins 1 à titre d'approfondissement sur le transport de voyageurs ou de marchandises). Les candidat-e-s ayant opté pour les deux spécialisations rempliront donc 9 grilles de compétences.

3 Qu'est-ce qu'une grille de compétences?

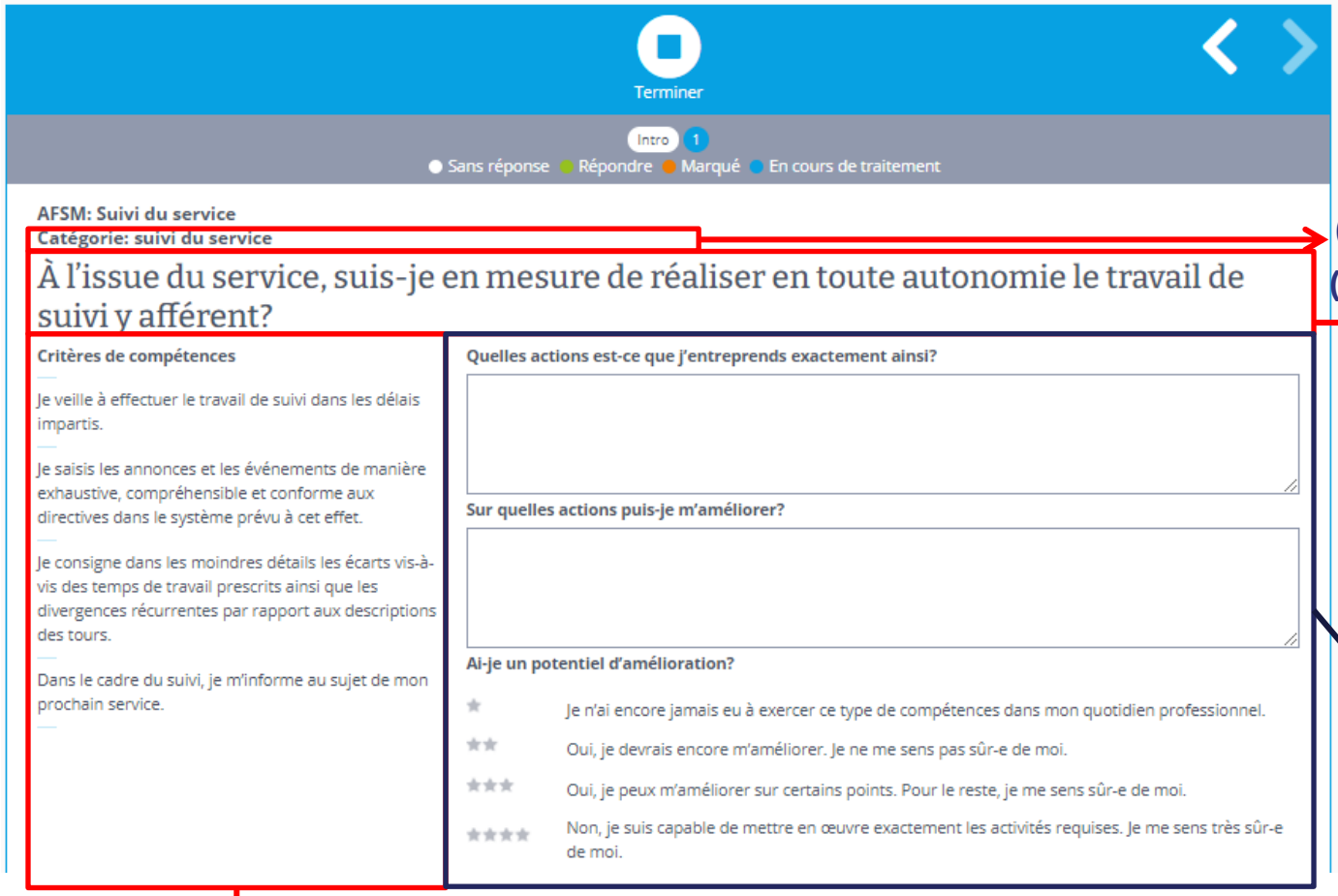

(1) Catégorie

(2) Question-clé sur l'activité/la compétence

(4) Champs destinés à l'autoévaluation

(3) Critères de compétences

3 Conseils pour le traitement des grilles de compétences.

1. Il est indispensable d'évaluer vos compétences avec honnêteté. Dans le cadre de l'examen, l'objectif est d'évaluer non pas les résultats de votre autoévaluation, mais les conclusions et mesures que vous déduisez de vos résultats. Vous compilerez ces éléments dans le rapport de réflexion et ils constitueront une base de réflexion importante pour l'épreuve orale.
2. Conseil: vous pouvez traiter les grilles de compétences autant de fois que souhaité. Remplissez la même grille plusieurs fois, p. ex. au début de la phase d'examen écrite, puis peu avant la rédaction de votre rapport de réflexion. Vous pouvez chaque fois enregistrer les résultats et les «superposer». Cela vous permettra de mettre en évidence une éventuelle évolution dans vos compétences, ou peut-être de constater que vous êtes tout à coup beaucoup plus sévère avec vous-même lors de la deuxième évaluation. Dans tous les cas, vous en tirerez des conclusions intéressantes pour votre rapport de réflexion.

3 Conseils pour le traitement des grilles de compétences.

3. Notez, sous forme de mots-clés ou de phrases entières, quels sont vos points forts ou lesquels des critères cités vous concernent.
4. Soyez sincère également sur les «points négatifs» et notez vos éventuelles faiblesses ou les aspects sur lesquels vous pouvez encore vous améliorer.
5. Les commentaires que vous noterez dans les grilles de compétences pourront vous être utiles lors de la rédaction du rapport de réflexion (phase 2).

3 Grilles de compétences: explications se référant directement aux PCT (à bannir).

AFSM: identification de dérangements techniques au véhicule
Catégorie: identification de dérangements techniques au véhicule

En cas de panne de l'indicateur de vitesse, suis-je en mesure d'entreprendre les actions requises?

Critères de compétences

En cas de panne de l'indicateur de vitesse, je me conforme strictement aux prescriptions.

Je contrôle comme il convient le fonctionnement du dispositif de sécurité.

Tout au long du parcours, je m'assure que la vitesse est correcte au moyen de l'indicateur hectométrique ou d'un autre instrument.

Je suis en mesure de déterminer rapidement et correctement les causes et les conséquences de la panne de l'indicateur de vitesse.

Je suis capable d'indiquer les conséquences d'une panne de l'indicateur de vitesse sur la poursuite de la marche.

Quelles actions est-ce que j'entreprends?

PCT R 300.9, ch. 11.3.7 Panne de l'indicateur de vitesse

Si l'indicateur de vitesse tombe en panne, le mécanicien de locomotive doit réduire fortement la vitesse du convoi, de manière que la vitesse maximale autorisée ne soit pas dépassée. Si possible, il doit estimer sa vitesse en fonction du kilométrage.

Sur quelles actions puis-je m'améliorer?

Je procède exactement comme indiqué dans les PCT.

Ai-je un potentiel d'amélioration?

- ★ Oui, je n'ai encore jamais eu à exercer ce type de compétences dans mon quotidien professionnel.
- ★★ Oui, je devrais encore m'améliorer. Je ne me sens pas sûr-e de moi.
- ★★★ Oui, je peux m'améliorer sur certains points. Pour le reste, je me sens sûr-e de moi.
- ★★★★ Non, je suis capable d'entreprendre exactement les actions requises. Je me sens très sûr-e de moi.

3 Grilles de compétences: explications basées sur la réflexion.

AFSM: identification de dérangements techniques au véhicule
Catégorie: identification de dérangements techniques au véhicule

En cas de panne de l'indicateur de vitesse, suis-je en mesure d'entreprendre les actions requises?

Critères de compétences

En cas de panne de l'indicateur de vitesse, je me conforme strictement aux prescriptions.

Je contrôle comme il convient le fonctionnement du dispositif de sécurité.

Tout au long du parcours, je m'assure que la vitesse est correcte au moyen de l'indicateur hectométrique ou d'un autre instrument.

Je suis en mesure de déterminer rapidement et correctement les causes et les conséquences de la panne de l'indicateur de vitesse.

Je suis capable d'indiquer les conséquences d'une panne de l'indicateur de vitesse sur la poursuite de la marche.

Quelles actions est-ce que j'entreprends?

En cas de panne de l'indicateur de vitesse, je dispose de plusieurs moyens pour estimer la vitesse. Principe: il convient d'assurer la sécurité (mieux vaut trop lentement que trop vite). L'estimation de la vitesse et le choix des alternatives (mesure du temps à l'aide de l'indicateur hectométrique, autres affichages système selon le type de véhicule, appli de mesure de la vitesse, etc.) ne doivent avoir aucune influence sur l'observation du parcours, et donc sur la sécurité du train.

Sur quelles actions puis-je m'améliorer?

Utiliser les affichages système adéquats selon le type de véhicule (écran de diagnostic, etc.).
Installer une appli fiable.
Etablir et avoir à disposition un tableau pour la mesure du temps à l'aide de l'indicateur hectométrique.

Ai-je un potentiel d'amélioration?

- ☆ Oui, je n'ai encore jamais eu à exercer ce type de compétences dans mon quotidien professionnel.
- ☆ ☆ Oui, je devrais encore m'améliorer. Je ne me sens pas sûr-e de moi.
- ★ ★ ★ Oui, je peux m'améliorer sur certains points. Pour le reste, je me sens sûr-e de moi.
- ☆ ☆ ☆ ☆ Non, je suis capable d'entreprendre exactement les actions requises. Je me sens très sûr-e de moi.

Retour à l'aperçu

Temps nécessaire env. 15 à 20 h

4 Exercices pratiques/aperçus globaux.

Objectif

- Documenter vos expériences issues de votre quotidien professionnel et mener une réflexion à leur sujet; partager votre savoir empirique.

Conditions-cadres

- Vous devez transmettre 5 aperçus globaux en tant que partie intégrante de votre rapport de réflexion. Il vous faut par conséquent traiter 5 exercices pratiques et consigner chacun d'eux sous forme d'aperçu global. Si votre situation de travail actuelle ne se prête pas à la réalisation de ces exercices, vous pouvez vous référer à des situations adéquates récentes.
- Veuillez noter que les examinateurs doivent pouvoir clairement identifier à quel exercice pratique chaque aperçu global se rapporte. Choisissez dès lors un titre correspondant à la dénomination de l'exercice pratique en question, ou intégrez cette dénomination dans le titre.

4 Qu’est-ce qu’un exercice pratique/un aperçu global?

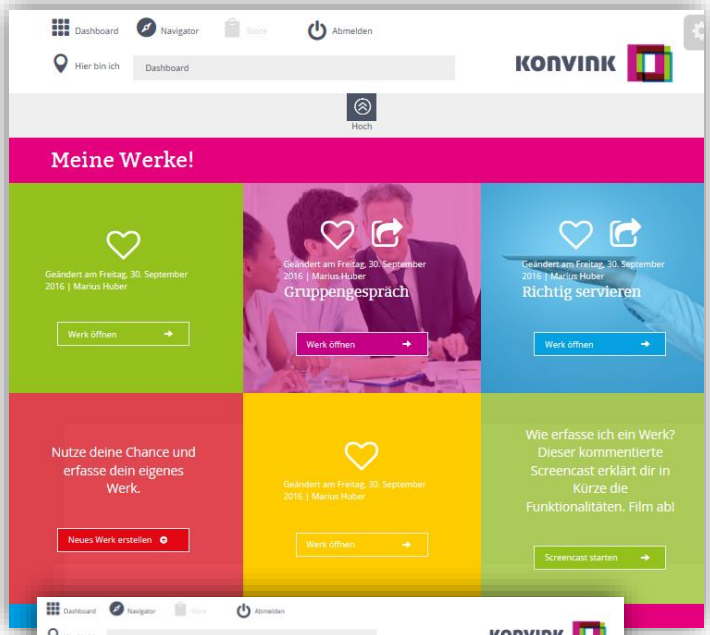

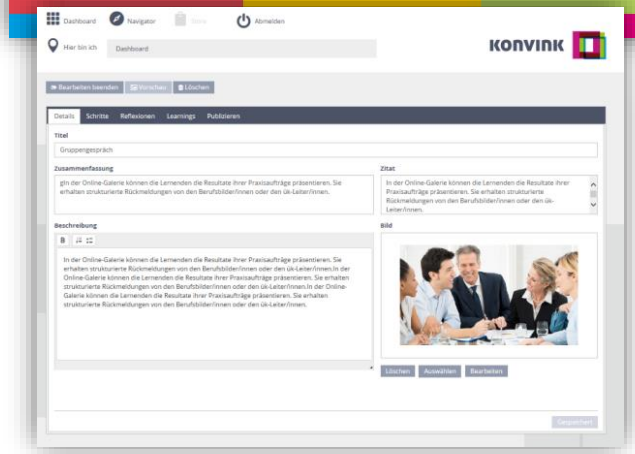

Remarque

Veuillez vous abstenir d’intégrer des fichiers vidéo lors de la création d’un aperçu global. Si vous joignez des documents en tant que suppléments, vous devez les imprimer séparément.

4 Conseils pour le traitement des exercices pratiques/aperçus globaux.

1. Vous pouvez traiter et élaborer autant d'exercices pratiques et d'aperçus globaux que souhaité. Ne les considérez pas seulement comme un instrument d'examen; voyez en eux une opportunité de mettre en avant vos connaissances et capacités.
2. Evitez absolument d'effectuer dès le début un choix définitif quant aux exercices pratiques que vous réaliserez. Vous pouvez sélectionner les exercices à tout moment.
3. De même, vous pouvez remanier ou compléter vos aperçus globaux en tout temps jusqu'à la remise du rapport de réflexion.
4. Important : tous les sujets que vous avez choisis peuvent être traités plus en profondeur lors de l'examen oral (y compris les situations extrêmes).

4 Conseils pour le traitement des exercices pratiques/aperçus globaux.

5. Faites preuve de créativité lors de l'élaboration de vos aperçus. Il n'y a pas de format meilleur qu'un autre, le format approprié étant celui qui consigne au mieux vos expériences, de manière compréhensible pour autrui.

6. Si vous le souhaitez, vous pouvez publier vos aperçus dans la rubrique «Tous les aperçus globaux» afin de les rendre accessibles aux autres candidat-e-s. Vous pourrez ainsi partager avec eux votre savoir, vos expériences et les enseignements que vous avez tirés. Peut-être recevrez-vous aussi quelques suggestions et idées utiles grâce à la fonction de commentaire. Vous êtes libre de publier ou non vos aperçus, cet aspect n'étant pas soumis à l'évaluation.

7. Dans la rubrique «Tous les aperçus globaux», parcourez les aperçus globaux de vos collègues et commentez-les si vous le souhaitez. Vous obtiendrez ainsi des aperçus intéressants du quotidien professionnel d'autres mécaniciennes et mécaniciens.

Retour à l'aperçu

Temps nécessaire: env. 20 h

5 Rapport de réflexion.

Objectif

- Votre rapport de réflexion ne doit pas s'apparenter à un travail de doctorat. Il doit refléter vos expériences et les enseignements tirés de votre pratique professionnelle, ainsi que le travail mené avec les différents instruments (grilles de compétences, contrôle de disposition et exercices pratiques/aperçus globaux).

Conditions-cadres

- Un modèle Word (avec instructions) sera mis à votre disposition pour la rédaction du rapport de réflexion.
- Veillez à respecter les conditions-cadres ainsi que les instructions concernant la mise en page et le nombre de pages.

Remarque importante:

Les critères d'évaluation pour le rapport de réflexion ainsi que pour l'examen oral peuvent être trouvés dans le document "Mandat: rédaction du rapport de réflexion« , ainsi que dans l'instruction concernant l'examen.

5 Conseils pour la rédaction du rapport de réflexion.

Mon rapport de réflexion personnel

Actualisé le lundi, 20 janvier 2020

Consignez votre savoir empirique dans votre rapport de réflexion personnel. Montrez ce que vous avez appris dans votre pratique professionnelle en tant que mécanicienne ou mécanicien de locomotive, où se situent vos points forts et ce qui vous distingue en tant que professionnelle.

Catégorie | Rechercher | Terme à chercher...

Sélectionner tous les documents | Télécharger des documents

Nom de document	Catégorie(s)	Actions	Type et taille du document
Publié | 4. mars 2022 Mandat: rédaction du rapport de réflexion	Rapport de réflexion	Aperçu Télécharger	PDF | 221 KB
Publié | 4. mars 2022 Rapport de réflexion - modèle	Rapport de réflexion	Télécharger	DOCX | 83 KB
Publié | 4. mars 2022 Rapport de réflexion - exemple	Rapport de réflexion	Aperçu Télécharger	PDF | 269 KB

Les documents disponibles dans le dossier «Mon rapport de réflexion personnel» seront accessibles seulement une fois démarrée la phase d'examen correspondante.

Dans le dossier «Mon rapport de réflexion personnel», vous avez accès aux documents dont vous avez besoin pour rédiger le rapport de réflexion.

5 Conseils pour la rédaction du rapport de réflexion.

Extrait du «mandat «Rédaction du rapport de réflexion»

Situation initiale

En tant que mécanicien-ne de locomotive, vous avez acquis de vastes connaissances tirées de la pratique. Celles-ci vont bien au-delà du contenu des règlements et des prescriptions. Elles vous permettent d'adopter des stratégies prometteuses pour appréhender des situations complexes, qui gagneraient potentiellement à être éclaircies d'un point de vue réglementaire. En définitive, vous savez comment agir sans forcément pouvoir mettre des mots sur votre démarche.

Le but de l'examen professionnel est justement de rendre ces connaissances visibles et donc mesurables grâce à un rapport de réflexion écrit sur votre expérience pratique, suivi d'un entretien avec les experts sur la base de ce rapport.

Au cours de l'entretien, vous présenterez aux experts les grands axes de votre rapport et discuterez avec eux de certains aspects spécifiques. À cette occasion, vous traiterez également une série de situations critiques et de mini-cas. Les situations critiques sont de brèves descriptions d'un contexte initial se rapportant à votre activité de mécanicien-ne de locomotive. Il vous sera demandé d'expliquer de quelle manière vous réagiriez face à de telles situations, et pour quelle raison. Les mini-cas sont de courtes descriptions que vous devrez analyser afin d'en déduire des conséquences et des mesures appropriées. Vous disposerez de cinq minutes environ pour chacune de ces tâches.

Vous trouverez dans le présent document des informations concrètes sur lesquelles vous appuyer pour rédiger votre rapport de réflexion et préparer l'entretien avec les experts.

Le mandat «Rédaction du rapport de réflexion» décrit les tâches inhérentes à la rédaction du rapport.

Le rapport de réflexion doit faire le lien avec les connaissances et les conséquences que vous pouvez déduire de votre réflexion avec les différents instruments d'examen.

5 Conseils pour la rédaction du rapport de réflexion.

Examen professionnel fédéral de mécanicienne et de mécanicien de locomotive

Rapport de réflexion

Vue d'ensemble de mon expérience pratique

Nom, prénom du/de la candidat-e: .....

Date: .....

Annexes:
- Résumés des grilles de compétences
- Évaluation du contrôle de la disposition
- Présentations
- Év. autres annexes personnelles

Rapport de réflexion – Commission d'examen pour l'examen professionnel fédéral de mécanicienne et de mécanicien de locomotive
Nom, prénom du/de la candidat-e

2. Mes expériences

Ce chapitre traite des expériences que vous avez vécues dans le cadre de votre profession de mécanicien-ne de locomotive.

2.1. Cela m'a particulièrement bien réussi

Nom de l'activité:	
Description de l'activité:	
Confirmations de ma bonne exécution:	

Dans le rapport de réflexion, vous traitez différents thèmes en fonction du mandat. La structure à suivre est indiquée dans le modèle WORD.

5 Conseils pour la rédaction du rapport de réflexion.

1. Commencez à vous pencher sur votre rapport de réflexion sans tarder et prévoyez suffisamment de temps pour sa rédaction. Evitez de vous y atteler au dernier moment.
2. Traitez dès lors en continu le contrôle de disposition, les grilles de compétences et les exercices pratiques. Ce travail régulier constitue la meilleure préparation pour la rédaction du rapport de réflexion et l’examen oral qui suivra.
3. Lors de la rédaction du rapport, veillez, dans toute la mesure du possible, à établir un lien avec les documents traités, notamment les grilles de compétences, les aperçus globaux et les contrôles de disposition. Référez-vous aux conclusions tirées et aux mesures définies.

Retour à l’aperçu

6 Conseils pour l'entretien professionnel (partie 1).

1. Dans le "Mandat pour l'élaboration d'un rapport de réflexion" (ce document est remis aux candidates et candidats au cours de l'examen), ainsi que dans les instructions, vous trouverez des informations sur le déroulement et l'évaluation de la "partie d'examen 2 : entretien professionnel sur le rapport de réflexion ». Respectez impérativement les instructions !
2. Ne présentez pas l'ensemble du rapport de réflexion, car le temps est trop court. Concentrez-vous sur les points les plus importants pour vous. Il peut s'agir, par exemple, de vos principales conclusions pendant la phase de réflexion et la rédaction du rapport de réflexion.
3. Pendant l'entretien professionnel, justifiez vos propos en vous référant - si nécessaire - aux conclusions correspondantes de votre rapport de réflexion, afin d'en assurer la traçabilité.

6 Conseils pour l'entretien professionnel (2e partie).

1. Dans les **situations critiques pour la réussite SC**, il s'agit de traiter et de résoudre une **situation comparable**. Donc, une situation à laquelle vous avez déjà été confronté une fois sur la base de vos explications dans le rapport de réflexion.
2. Les tâches SC concernent des situations qui nécessitent une action directe et immédiate.
3. Les **mini-cas MC** consistent à traiter et à résoudre une **nouvelle situation**
4. Les tâches MC, ne vérifient pas la construction de solutions, mais l'analyse de la situation décrite et de l'action, focalisée sur le propre rôle professionnel. Ils analysent ainsi une situation à laquelle une autre personne a été confrontée.

6 Conseils pour l'entretien professionnel (2e partie).

5. La **métacognition** est donc **au cœur** des **mini-cas**.

- **La métacognition désigne la confrontation avec ses propres processus cognitifs.**
- **En répondant aux questions de réflexion, il est possible de tirer des conclusions sur l'action compétente du candidat dans la situation professionnelle, car le candidat peut réfléchir sur la raison pour laquelle il "fait quelque chose" (réfléchir aux décisions et les évaluer).**

6. Pour les "situations critiques pour la réussite" et les "mini-cas", prenez suffisamment de temps, dans le temps imparti, pour passer en revue l'énoncé du problème avant de présenter votre solution.

7. Pour les exercices "Situations critiques pour la réussite" et "Mini Case", essayez de justifier votre démarche de résolution.

6 Conseils pour l'entretien professionnel (3e partie).

1. Dans la troisième partie, les candidates et les candidats réfléchissent à leurs attitudes à l'aide d'exemples pratiques, à leurs points forts et à leurs points faibles, ainsi qu'à leur propre processus d'apprentissage. Sur le plan du contenu, cette partie se réfère en particulier aux grilles de compétences et au contrôle des dispositions.
2. Réfléchissez à la manière dont vous gérez vos propres forces/faiblesses, vos attitudes/positions. Quelles sont les mesures/stratégies que vous avez définies pour vous-même ? Comment gérez-vous la réflexion professionnelle et votre processus d'apprentissage ?

6 Conseils pour l'entretien professionnel.

Il en va de même pour l'entretien professionnel :

- **L'accent n'est PAS mis sur le contenu des prescriptions de conduite.**
- **Évitez de vous référer directement à l'exécution des prescriptions, mais essayez plutôt de justifier pourquoi vous effectuez une action (voir également la diapositive 13).**

Objectif de la Confédération : Par souci d'uniformité:

Les examens de la formation professionnelle supérieure se déroulent dans la langue standard.

Pendant l'entretien professionnel, la forme de politesse doit être utilisée dans tous les cas entre le/la candidat(e) et l'équipe d'experts.

Retour à l'aperçu

VHBL
AFSM
Verein für die höhere Berufsbildung
der Lokomotivführerinnen und Lokomotivführer
Association pour la formation professionnelle supérieure
des mécaniciennes et mécaniciens de locomotive
Associazione per la formazione professionale superiore
dei macchinisti e macchiniste
Danke, Merci, Grazie.
© Markus Leutwyler